

LE FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT—LE RÔLE DU
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE PROCESSUS DE
RÉVISION

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, j'espérais que le ministre nous annoncerait un échéancier pour l'achèvement de certains programmes. En l'absence du ministre des Pêcheries et de l'Environnement, puis-je poser une autre question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien? Étant donné que son prédécesseur s'est opposé au projet de la mer de Beaufort et qu'on ne sait pas au juste de qui relève, en dernier ressort, la protection de l'environnement dans le nord, le ministre peut-il nous dire quel rôle joue le ministère de l'Environnement dans la révision de la première année des opérations de forage et dans l'établissement des conditions requises pour la poursuite du projet?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, en réponse à la première partie de la question, il existe une date précise pour l'achèvement de la révision et pour la remise du rapport. Nous ferons une annonce bien avant que commence la prochaine saison de forage. Pour ce qui est du ministère de l'Environnement, il participe effectivement à la prise de décision mais je ne saurais dire pour l'instant quel est son rôle exact.

LE RELÂCHEMENT APPARENT DES RÈGLEMENTS RELATIFS AU
FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il se rappellera que, la semaine dernière, j'ai demandé des éclaircissements au sujet du relâchement présumé des règlements relatifs au forage dans le cas du projet Canmar. Comme il m'avait promis d'aller aux renseignements, le ministre peut-il dire à la Chambre si les règlements ont été assouplis? Si oui, sur l'ordre de qui?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Oui, monsieur l'Orateur, je me suis renseigné. L'autorisation du cabinet concernant le forage ne précisait pas expressément jusqu'où devait aller le tubage de béton. Ces détails n'étaient pas précisés dans l'autorisation. Les ingénieurs du ministère s'étaient d'abord entendus sur ces détails, mais ils changèrent d'idée par la suite. L'étude, dont il a été question dans les questions précédentes, fixera la profondeur optimale des travaux de forage et du tubage. Cette année, les règlements seront plus sévères.

M. Neil: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il nous dire si les ingénieurs qui ont assoupli les règlements en question ont saisi le cabinet de cette affaire?

Questions orales

M. Allmand: Non, monsieur l'Orateur, ils ne l'ont pas fait. Je ne sais pas s'il est exact de dire qu'il ont relâché les exigences. Ils s'étaient d'abord entendus pour soumettre les travaux de forage à certaines exigences, mais après les avoir eux-mêmes réexaminées, ils ont conclu que ce n'était pas nécessaire et ont adopté de nouveaux règlements ou directives. Ni le cabinet, ni mes fonctionnaires à Ottawa, n'ont été saisis de la question.

LA DATE PRÉVUE DE PRÉSENTATION DE NOUVEAUX
RÈGLEMENTS RELATIFS AU FORAGE POUR LE PÉTROLE ET LE
GAZ DANS LE NORD

M. Doug Neil (Moose Jaw): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que les règlements sur le gaz et le pétrole du Nord sont suspendus depuis environ sept ans et que le climat actuel d'incertitude menace l'exploitation du gaz et du pétrole, dans nos régions isolées, le ministre peut-il nous dire quand il compte présenter un nouveau bill et de nouveaux règlements sur l'exploitation du gaz et du pétrole? Est-il vrai que ce sera aux environs de juin?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Peut-être même avant, monsieur l'Orateur.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'OMISSION DE CERTAINS GROUPES DES STATISTIQUES SUR LE
CHÔMAGE—LES MOTIFS DE LEUR EXCLUSION DE LA
POPULATION ACTIVE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la misère, officiellement désigné ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Des voix: Oh, oh!

M. MacFarlane: Certains l'appellent ministre de l'espoir.

M. Broadbent: A la page 42 du relevé de la main-d'œuvre, de janvier dernier, environ 573,000 hommes et femmes ne sont plus considérés comme faisant partie de la main-d'œuvre; étant donné qu'avant la dernière fin de semaine, le Conseil économique du Canada a déclaré qu'il était d'accord avec le parti néo-démocrate pour dire que la plupart de ces gens devraient figurer dans les statistiques officielles sur le chômage, je voudrais demander sérieusement au ministre à quoi il faisait allusion lorsqu'il a parlé d'idiotie hier? Parlait-il des statistiques officielles de son gouvernement? Sinon, et s'il trouve la vérité désagréable, pourquoi ne prend-il pas des mesures pour remédier à la situation au lieu de nier son existence?

● (1420)

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il n'y a rien comme une manchette du *Globe and Mail* pour faire s'emporter le Nouveau parti démocratique.

Des voix: Bravo!